



Politique d'annulation de location

(Salles de réunion, gymnases et piscine)

Toute annulation doit être faite par courriel à l'adresse suivante : location@ywcaquebec.qc.ca.

Tenir compte que certains frais peuvent s'appliquer tel que décrit ci-après :

Pour une location ponctuelle :

- L'annulation au-delà de 48 heures avant la date de la location n'engagera aucun frais.
- Toute annulation à moins de 48 heures avant la date de la location sera facturée en totalité.

Pour une location à moyen et long terme :

- L'annulation au-delà de 48 heures avant la date de la location n'engagera aucun frais. La période de réservation annulée pourrait être reportée à une date ultérieure, si disponibilité de la salle souhaitée.
- Toute annulation à moins de 48 heures avant l'une des dates prévues au contrat sera facturée en totalité.

Aucune nouvelle demande de location ne sera acceptée si un solde antérieur est toujours actif au dossier.

La YWCA Québec se réserve le droit de refuser un projet de location jugé incompatible ou en conflit avec la mission de l'organisme.